

L'ACTION

ZONE
CIRCULAIRES

**J'ÉCONOMISE
PRÈS DE
CHEZ NOUS**

Consultez en page 23



DES ÉQUIPEMENTS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE

À lire en pages 3-4

Une saison mémorable
pour Magalie Houle
Pages 12-13

La Route des marchés
de Noël sera bientôt lancée
Page 7

MÉDIALO

20 novembre 2024 • Volume 32 N° 03 • GRATUIT



RougeCanapé

VÊTEMENTS | BIJOUX | ACCESSOIRES | CHAUSSURES
BOUTIQUE SPÉCIALISÉE DESIGNERS QUÉBÉCOIS



BOTTES UNISEXES

2, Place Bourget Sud,
Joliette
450 867-4300

www.rougecanape.ca



>1236732

Médialo est à 50% de son objectif

Dans le cadre de la 24^e édition du 24h Tremblant, qui aura lieu du 13 au 15 décembre, le journal *L'Action*, ainsi que plusieurs autres journaux locaux issus du groupe Médialo se relaieront pendant 24 h à la marche, sur un parcours d'environ 5 km. L'objectif étant de collecter des dons qui permettront de financer des projets essentiels et innovants soutenus par les fondations bénéficiaires au profit des enfants. « Je suis très emballé à l'idée de participer au 24h Tremblant, non seulement pour profiter d'une belle journée complète de plein air, mais surtout pour apporter mon soutien aux enfants malades. Ce sont tous des battants qui parviennent à mettre un pied devant l'autre chaque jour malgré les difficultés. Je veux donc faire de même pour les encourager et pour leur faire savoir qu'ils ont toute mon admiration », affirme Jason Joly, journaliste à *L'Action*. Pour soutenir l'équipe Médialo, il est possible de faire un don au : <https://www.24htremblant.com/fr/node/2153>.



Présenté par  Sun Life

13 - 15 DÉCEMBRE 2024

Encouragez notre équipe au 24h Tremblant

Henri, enfant parrainé par Médialo

Joignez-vous à nous en faisant un don d'ici aujourd'hui!



SCANNEZ POUR DONNER



Photo Médialo

Le point de service de la SAAQ ferme ses portes à Rawdon

La Chambre de commerce de Rawdon (CCR) a annoncé la fermeture de son point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), situé au 3874, rue Queen, à Rawdon, au 31 décembre 2024. Le point de service demeurera en vigueur, à son horaire habituel, jusqu'à la fermeture. Par voie de communiqué, la CCR a laissé savoir que les principaux motifs ayant conduit à cette décision du conseil d'administration sont liés à l'impossibilité de renouveler le bail de location des lieux, ainsi qu'à la migration de la clientèle vers SAAQclic. De son côté, la SAAQ a souligné, au sein d'une communication officielle, qu'elle souscrit à la décision de son partenaire de fermer le point de service conformément à la volonté du propriétaire des lieux qui désire en changer la vocation.



Photo Médialo

À lire sur le web



Photo gracieuseté

Des célébrations réussies pour la Maison Louis-Cyr

C'est avec l'appui de 170 convives que les Compagnons de Louis Cyr, organisme gestionnaire de la Maison Louis-Cyr, ont célébré le 10^e anniversaire d'ouverture du musée mathalois.



@CP-Photo gracieuseté - Bertrand Exertier

« Aux grands maux, Les grands discours » présenté dans la région

La distribution originale du spectacle *Aux grands maux, Les grands discours*, soit Dorothee Berryman, Marc Béland, Naila Loudort et Martin David Peters, sillonnera la province jusqu'en mai 2025. Les interprètes seront à Joliette, au Centre culturel Desjardins, le 28 novembre.



Photo Médialo - archives

Arrestations pour vol de machinerie et pour avoir déchargé une arme

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Matawinie (Saint-Michel-des-Saints) ont pu solutionner un dossier de vol grâce à la collaboration efficace de la Police de Manawan le 12 novembre dernier.





David Choquette, Amélie Lemay, Emy-Li Émond Huppée, Élisabeth Valois, Angélique Poulin, Frédérique Drouin-Lavigne et Enola Quinty, en compagnie d'élèves participants.

Photo Médialo – Mélissa Blouin

Des équipements spécialisés qui font toute la différence

Les élèves de la classe d'Élisabeth Valois, de l'école de l'Espace-Jeunesse, ont pu profiter de la nature et de l'air frais à la réserve Marie-France Pelletier, le 8 novembre dernier, lors d'une sortie bien spéciale. Grâce à des équipements adaptés, prêtés par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL), les jeunes ont eu accès à cette activité de plein air, et ce, malgré les divers défis qu'ils peuvent vivre.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

« Ce partenariat fait toute la différence du monde pour nous! L'école ne pourrait pas se permettre d'acheter ces équipements qui coûtent plusieurs milliers de dollars et elle n'aurait pas non plus l'espace pour les entreposer à long terme », a expliqué l'une des ergothérapeutes de l'Espace-Jeunesse, Amélie Lemay.

Pour l'activité, l'ARLPHL avait prêté quatre différents modèles de fauteuils spécialisés pour la randonnée et l'école

avait amené l'un de ses tricycles adaptés. Chacun des cinq participants a donc pu avoir l'appareil qui correspondait le mieux à ses besoins. Par exemple, David prenait place au cœur du Kartus et William était bien installé dans la Joëlette Finisher.

Mme Lemay a mentionné que ce simple changement de routine peut procurer un grand plaisir aux étudiants. « Ce sont des élèves non verbaux, ils communiquent avec des images et ce matin, l'un d'entre eux a amené un pictogramme de camp de vacances à sa mère. Il n'avait pas envie d'aller à l'école, il voulait faire une sortie! C'a bien tombé, c'était la journée de l'activité! »

Les jeunes de cette classe aiment voir différents environnements, mais ce n'est pas nécessairement le cas de tous les élèves de l'école, dont certains sont plus sensibles aux changements. « Nous avons bien sélectionné nos amis! »

Elle a ajouté que les équipements spécialisés sont souvent associés aux personnes vivant avec une limitation physique,

mais qu'ils peuvent être bénéfiques pour beaucoup plus de gens. « Les enfants que j'ai choisis n'ont pas de déficience motrice, mais eux non plus ne pourraient pas aller en randonnée sans ces équipements, ils ne nous suivraient pas et ce serait vraiment difficile! »

Il était donc important pour elle de rappeler à tous les Lanaudois que cette alternative existe et qu'elle n'est pas exclusive à un seul type de clientèle.

« Ce matériel est offert gratuitement et permet aux familles de vivre des sorties en plein air qui sont agréables pour tous! »

Suite en page 4 »

Crédit photo de couverture: Mélissa Blouin

AGENCE
AX
DESIGN

RÉNOVATION
CUISINE & SALLE DE BAIN
MAISON NEUVE
COMMERCIAL
HABILLAGE DE FENÊTRE

450.755.3322 | AXDESIGN.CA

Martin Halley
VOTRE
conseiller GM

PAILLÉ
BERTHIERVILLE

1-800 836-9989

CPA COMPTABLE
PROFESSIONNELLE
AGRÉE
NADIA PERREAULT CPA INC.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Impôts • Planification fiscale
Démarrage d'entreprise
Rapports TPS - TVQ • États financiers
Mission de compilation
Formation en entreprise

690, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée
www.nadiaperreaultcpa.ca

450 753.5386

« Suite de la page 3

Pendant la sortie, la plupart des participants sont restés au cœur de leur équipement, mais certains ont senti le besoin de se dégourdir les jambes ou de prendre une pause en s'asseyant dans l'herbe. Le rythme et les désirs de tous ont été respectés.

« Ce n'est pas toujours facile de sortir avec nos élèves, ça demande beaucoup de préparation et de logistique, mais nous sommes vraiment satisfaits de pouvoir le faire! Et c'est grâce à la motivation de la direction et d'enseignantes comme Élisabeth que nous pouvons y arriver », a évoqué Mme Lemay.

Sa collègue, Emy-Li Émond-Hupée, qui est aussi ergothérapeute à l'école, a renchéri que des changements de comportements positifs ont même pu être observés tout au long de l'activité. C'était notamment le cas pour William, « habituellement, il enlève toujours ses mitaines et ne les tolère pas, mais ce n'était pas le cas aujourd'hui! Il était tellement apaisé, tranquille et confortable! »

Une première pour l'ARLPHL

C'est depuis l'an dernier que l'école de l'Espace-Jeunesse a une entente avec l'ARLPHL afin d'emprunter les équipements de son choix selon les disponibilités. « Nous les prenons quand ils ne sont pas déjà pris par les villes. Présentement, nous en avons deux que nous avons empruntés jusqu'en décembre », a précisé Mme Lemay.

Grâce à la Fondation Espace Jeunesse Lanaudière, l'établissement avait également pu acheter des tricycles adaptés au cours des dernières années. Toutefois, les ergothérapeutes ont expliqué que ce ne sont pas tous les jeunes qui peuvent utiliser ce type d'appareils sur une longue période.

Si c'est vraiment le partenariat avec Angélique et Frédérique qui nous permet de faire de belles expéditions! » L'école est d'ailleurs allée, au début du mois de novembre, passer une journée avec quelques élèves à Châlets Lanaudière.

Habituellement, les sorties se font de façon autonome, avec des membres du personnel et des enfants, mais pour la randonnée à la réserve Marie-France Pelletier, les représentantes de l'ARLPHL étaient exceptionnellement présentes.

« Ça fait vraiment du bien d'être en contact avec les jeunes et les personnes qui utilisent notre matériel. De voir leur joie, on adore ça! Car souvent, on fait le travail, mais on ne voit pas le résultat », a déclaré Angélique Poulin de l'ARLPHL.

Si cette dernière, ainsi que sa collègue Frédérique Drouin-Lavigne étaient présentes lors de cette activité, c'est qu'elles voulaient en profiter pour essayer un tout nouvel équipement, le Cascade Cart. Ce dernier a été conçu par un papa d'enfant à besoins particuliers. « Il a vraiment un design original, puisque l'accompagnateur tire le fauteuil grâce à un sac à dos et des bâtons de marche. C'est un système vraiment innovant », a commenté Gilles Roure, propriétaire de l'entreprise Zero Limit, qui était aussi présent à l'activité pour voir le Cascade Cart à l'œuvre.

Lorsque l'ARLPHL a commandé celui-ci, pour répondre à la demande d'un de ses membres, elle était la première au Canada à en faire l'acquisition. « C'est vraiment intéressant, car nous avons beaucoup d'équipements qui fonctionnent pour les enfants, mais peu qui sont conçus spécifiquement pour eux », a terminé Frédérique Drouin-Lavigne.



Photo Adobe Stock

ÉLECTIONS PARTIELLES

La mise en candidature pour être conseiller à Joliette est terminée

Les Joliettais qui souhaitent se présenter pour les postes de conseillers des districts 3 et 7 avaient jusqu'au 15 novembre à 12 h pour le faire.

Salle de rédaction | infolanaudiere@medialo.ca

Quatre personnes ont présenté leur candidature dans le district 3, soit Marilou Claveau, Marie-Hélène Gauthier, Michael Lafortune et Jean-François Massicotte.

Pour ce qui est du district 7, Danielle Landreville et Mélanie Perreault ont apposé leur nom.

Les électeurs de ces districts pourront voter par anticipation le dimanche 8 décembre.

Le jour du scrutin est cependant fixé au dimanche 15 décembre.



VIENS RENCONTRER LE PÈRE NOËL

AUX GALERIES JOLIETTE

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE
À 10H

DU 23 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Lundi à mercredi	10h à 12h 13h à 16h
Jeudi et vendredi	10h à 12h 13h à 16h 17h à 19h
Samedi et dimanche	10h à 12h 13h à 16h

DU 9 AU 24 DÉCEMBRE

Lundi au vendredi	10h à 12h 13h à 16h 17h à 19h
Samedi et dimanche	10h à 12h 13h à 16h
Mardi 24 décembre	10h à 12h 13h à 15h

*Sans
rendez-vous*

Galleries
Joliette.ca

La MRC de Joliette et Saint-Thomas mises en demeure

Considérant qu'il y aurait eu «des manquements aux lois sur le lobbying et sur l'aménagement du territoire», des citoyens résidant au sein de la MRC de Joliette ont décidé d'envoyer une mise en demeure à cette dernière, ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Thomas, en lien avec le projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique de Dépôt Rive-Nord (DRN). La MRC a finalement décidé de reporter l'adoption pour une analyse plus approfondie du dossier.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

Dans sa lettre, le regroupement demande aux deux institutions visées de ne pas adopter le projet de règlement 469.13-2019, lequel permettrait de modifier le Schéma d'aménagement de développement révisé de la MRC afin d'implanter la nouvelle cellule d'enfouissement. Les citoyens souhaitent aussi que les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) soient respectées, notamment en protégeant les zones agricoles et les écosystèmes fragiles. Ils espèrent finalement que les ententes conclues avec DRN soient annulées et que le processus décisionnel soit recommencé «en respectant les lois, les règlements et les procédures, et en permettant une véritable participation citoyenne».

En réponse à cette mise en demeure, le conseil des maires de la MRC a décidé de reporter l'adoption du règlement. «Par prudence, nous allons prendre le temps d'analyser en détail les éléments contenus dans cette mise en demeure. Nous n'avons, pour l'instant, qu'une analyse partielle et souhaitons consulter notre conseiller juridique avant de nous positionner», a déclaré le préfet de Joliette, Pierre-Luc Bellerose. Les élus désirent ainsi prendre plus de temps pour analyser le dossier et prévoient que l'adoption, si elle a lieu, se fera en 2025.

Points dénoncés

Dans sa lettre, le regroupement note plusieurs situations ou décisions qui ont mené à cette mise en demeure. D'abord, il observe que «les échanges entre la MRC, la municipalité et DRN concernant l'agrandissement du site d'enfouissement se seraient déroulés sans que DRN ait déclaré le mandat à Lobbyisme Québec». Selon les citoyens, ce serait en septembre 2024 que l'institution aurait été mise au courant de ce projet. La MRC de Joliette contredit cette affirmation en précisant que «l'entreprise était bel et bien enregistrée à titre de lobbyiste au moment des discussions avec la MRC». Elle ajoute que la dénomination de la compagnie est Les Entreprises Berthier inc., une filiale d'EBI, qui dirige également le site d'enfouissement de Saint-Thomas. Le mandat a été publié en février 2023 avec le libellé «Discussions visant le renouvellement des ententes de gestion des matières résiduelles et modifications au PGMR, le cas échéant, afin de tenir compte des modalités relatives au lieu d'enfouissement technique de Saint-Thomas». Le préfet assure qu'il n'y a eu ni discussion faite «en catimini» ni de «marchandage»: «Toutes les démarches ont été effectuées dans les règles de l'art et conformément à la loi.»

Les signataires dénoncent également qu'un citoyen aurait été «induit en erreur» lorsqu'il est venu interroger le conseil municipal de Saint-Thomas lors de la séance ordinaire du 6 mai 2024. Dans l'enregistrement de cette séance, le résident questionne le maire et ses conseillers sur le point qui s'intitule *Signature d'une entente sur la gestion des matières résiduelles*. La personne en question se demandait où en était rendue la négociation de l'entente. Le maire, André Champagne, l'invite d'abord à faire une demande d'accès à l'information pour avoir les documents requis avant de confier qu'il s'agit «des premières discussions» sur le projet et qu'ils en sont «dans les balbutiements». Cette même soirée, le conseil a toutefois accepté à l'unanimité l'entente du projet

puisqu'il «reflète fidèlement les résultats de la négociation entre les parties concernées».

De plus, le regroupement a été déçu d'avoir dû faire une demande d'accès à l'information pour mettre la main sur le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024 présentée par la MRC de Joliette. L'un des points de celui-ci fait état de l'adoption du projet de règlement 469.13-2019 modifiant le Schéma d'aménagement de développement révisé. Les citoyens déplorent également avoir été informés à la dernière minute de l'organisation d'une consultation publique le 24 septembre et d'une séance extraordinaire en après-midi le 13 novembre, «un moment non propice à une participation citoyenne» selon eux. M. Bellerose confie que le manque d'aménagistes et les vacances ont imposé des délais pour l'organisation de la consultation de septembre. Pour ce qui est de la séance extraordinaire de novembre, le préfet explique qu'elle a été organisée afin d'avoir plus de temps pour discuter du sujet. «La séance ordinaire est dans deux semaines et il y aura beaucoup de dossiers à traiter comme le budget, alors nous voulions offrir plus de temps», mentionne Pierre-Luc Bellerose.

Les citoyens déplorent également que le projet d'agrandissement soit en contradiction avec les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT), adoptées en mai 2024. Ils s'inquiètent aussi de voir leur qualité de vie impactée, alors que plusieurs constatent «des nuisances vraisemblablement causées par le site actuel». En réponse aux points énumérés dans la mise en demeure et aux interrogations soulevées médiatiquement, le préfet a soutenu que «l'entente avait été négociée de bonne foi, afin d'assurer la continuité d'un service public essentiel et dans une volonté de limiter l'explosion des coûts pour l'ensemble des citoyens de la MRC de Joliette».

ELIE EST
DEVENU UN

CRÉATEUR
D'

IMPACT

CHEZ  REPRODOC

 **grafi**
compétences

Comité sectoriel de main-d'œuvre des
communications graphiques du Québec

www.grafi-jme.com

JME
JEUNES EN
MOUVEMENT
VERS L'EMPLOI

EMPLOI
grâce à un remboursement salarial allant
jusqu'à 9000\$ par finissant embauché !





Robert Thibault, Mylène Houle, Agathe Sauriol, Caroline Proulx, François St-Louis, député de Joliette, et Pierre-Luc Bellerose, préfet de la MRC de Joliette et maire de la ville du même nom.

Photo: gracieleuse - Ysabelle Forest

Lanaudière se positionne comme la destination pour les marchés de Noël

Petits et grands sont invités à sillonner La Route de Noël - Les Marchés de Noël de Lanaudière, du 28 novembre au 23 décembre, en empruntant les trois parcours féériques aménagés dans les villes de Joliette, de L'Assomption et de Terrebonne. Sapins scintillants, igloo géant, danse traditionnelle, visite du père Noël et gourmandises lanaudoises font notamment partie des incontournables pour plaire à toute la famille.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

Les organisateurs des marchés de Noël de Joliette, de Terrebonne et de L'Assomption étaient tous très emballés d'annoncer cette grande collaboration entre leur événement. Robert Thibault, vice-président du Marché de Noël de Joliette, a déclaré que le Village des artisans était l'occasion idéale pour trouver des idées cadeaux originales, en plus d'encourager les commerçants locaux.

La présidente du marché de L'Assomption, Agathe Sauriol, a également pris la parole pour féliciter les trois organisations pour ce partenariat: « Grâce à cette collaboration, nous pouvons dire que les marchés de Noël, ça se passe dans Lanaudière! »

Quant à la directrice-marketing, communication et développement des affaires pour la Société de développement culturel de Terrebonne, Mylène Houle, elle a annoncé qu'une foule d'activités seront planifiées lors de l'événement qui aura comme ambassadrice Élyse Marquis. De plus, elle a invité les amateurs de patinage à venir profiter de l'anneau de glace qui sera aménagé et inauguré par le patineur de vitesse Charles Hamelin.

La ministre du Tourisme et ministre de la région, Caroline Proulx, était présente lors de cette annonce dont elle s'est réjouie. « Ce que j'aime de nos marchés est que c'est le temps idéal pour encourager nos entreprises locales. Je suis heureuse que Lanaudière s'unisse. Nous aurons certainement les plus beaux marchés! »

Joliette

La place Bourget scintillera de mille feux en transportant les visiteurs dans l'esprit des Fêtes durant toute la période du marché de Joliette. Le Village des artisans permettra de faire le plein de cadeaux et, le 30 novembre, petits et grands pourront admirer le Défilé du père Noël qui fait son grand retour.

Grâce à un partenariat entre Joliette halte culturelle et la Ville de Joliette, une zone de spectacles animera les vendredis, samedis et dimanches. Tous pourront profiter de prestations variées et découvrir des artistes exceptionnels. La programmation complète est d'ailleurs disponible sur le site noeljoliette.com.

Les enfants pourront également visiter la Maison du père Noël pour aller le rencontrer en chair et en os, en plus de vérifier si leur nom figure dans le livre des enfants sages. La maison est ouverte les vendredis en soirée, de 16 h 30 à 19 h 30 (sauf le 29 novembre), ainsi que les samedis et dimanches, de 13 h à 16 h 30. Biscuits du père Noël et surprises sont au rendez-vous!

Les fidèles compagnons canins sont aussi invités à venir le 7 décembre pour le Noël des chiens. Ceux-ci

pourront prendre une photo avec le père Noël pour immortaliser ce moment magique. Cette activité est possible grâce à la collaboration de la Meunerie Philippe Dalphond.

L'Assomption

Du côté de L'Assomption, une grande nouveauté attend les visiteurs. Un igloo géant et son exposition « Au pied du sapin » réservent une expérience familiale hors du commun. Le premier samedi de l'événement, soit le 30 novembre, donne le coup d'envoi de l'événement avec la parade du père Noël, des animations déambulatoires et des chars allégoriques. L'illumination du sapin géant en soirée, ainsi qu'une rencontre avec le père Noël et ses lutins sont à ne pas manquer. Pour une expérience plus rythmée, il suffit de participer à un set carré dirigé par de vrais professionnels de danse folklorique. Le tout sans oublier de visiter les kiosques des nombreux exposants et artisans locaux.

Terrebonne

Avec ses charmantes maisonnettes colorées, où l'on retrouve toutes sortes de produits et de gourmandises de Noël, le Marché de Terrebonne aura tout pour plaire. Son salon des artisans intérieur, situé dans le Moulin Neuf, à quelques pas du site, lui confèrera une ambiance chaleureuse, même lors des journées plus froides. En plus des activités et animations familiales qui s'y tiennent, un joli carrousel émerveillera les tout-petits, tout comme la présence du père Noël les dimanches. Un anneau de glace pour patiner, une des nouveautés à ne pas manquer, ajoute encore plus de magie à l'événement!



Un extrait du spectacle a été présenté lors du lancement.

L'univers de Michel Courtemanche se déploie sur scène

Le spectacle *Michel!*, inspiré de l'œuvre de Michel Courtemanche, sera présenté au Centre culturel Desjardins de Joliette le 30 novembre à 20 h. L'Action a eu l'occasion de s'entretenir avec l'artiste au sujet de cette création qui allie humour, cirque, danse, musique et théâtre.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

Michel Courtemanche a rencontré le Journal lors du lancement de saison du Centre culturel. Il a alors raconté qu'il possède de nombreux souvenirs de Joliette.

« Je me rappelle des vieux matchs d'impro qu'on faisait à l'époque et d'être venu avec les monstres de l'humour. Il n'y a pas si longtemps, j'ai fait La petite séduction à Saint-Liguori et je joue aussi au golf au Club de Golf Montcalm! »

La genèse du spectacle *Michel!* remonte à de nombreuses années. « C'est une longue histoire. Quand j'ai fini ma deuxième tournée en 1994, on voulait trouver des gens qui allaient reprendre les numéros et partir en tournée, parce que moi, je n'étais plus capable. Mais j'ai fait autre chose... »

C'est finalement 30 ans plus tard que le projet s'est concrétisé. « Sylvain Parent-Bédard et François Lapointe m'ont proposé de trouver des artistes pour refaire mes numéros. C'est le metteur en scène Daniel Brière qui a créé le décor, la musique et la petite histoire qui traverse le show, qui est un peu mon histoire quand j'étais jeune. »

En effet, le spectacle raconte l'histoire de Michel, jeune enfant, qui cherche refuge et liberté dans un monde imaginaire où les célèbres personnages de Courtemanche prennent soudainement vie sous les yeux du public.

L'humoriste raconte que le processus d'auditions a été long afin de dénicher les sept interprètes de la distribution. Il leur a ensuite donné une formation sur son métier, surtout au niveau du mouvement. « C'est une affaire de plusieurs disciplines en même temps et il fallait leur faire prendre conscience de leur corps. Ce n'était pas évident puisque moi-même, je ne savais pas comment je faisais quand j'étais sur scène! Je le faisais de façon naturelle et c'est vraiment en parlant avec des comiques et des clowns que j'ai compris ce que je faisais. »

L'artiste a trouvé très difficile de laisser aller ses numéros dans les mains d'autres interprètes. « Je gardais jalousement l'essence des numéros, mais je ne voulais pas avoir des interprètes de ce que je faisais, mais plutôt qui le faisaient à leur façon. Je voulais qu'ils prennent les numéros et les fassent à leur manière pour avoir du plaisir. J'ai aussi écrit des gags avec eux, ce qui leur a permis d'être plus investis dans les numéros, ça donnait de super bons résultats! »

Les numéros ont été ajustés, par exemple le téléphone à roulette a été remplacé par un modèle plus moderne, mais l'essentiel est demeuré. Seul le numéro du samouraï a été retiré, afin de répondre aux sensibilités actuelles, une chose que Michel Courtemanche a toujours de la misère à comprendre. « Ce n'est pas vrai qu'on n'a plus le droit de rien dire. Tout ce qui est woke, c'est une barrière psychologique et en humour, si tu ne vas pas vérifier où sont les limites, tu n'es pas un vrai humoriste! »

En conclusion, Michel Courtemanche souligne que pour lui, c'est mission accomplie en ce qui concerne la création *Michel!*: « La musique est bonne, les décors sont magnifiques, les éclairages sont vertigineux et les artistes sont bons! »

Pour informations : www.spectaclesjoliette.com.

Photo gracieuseté – Guillaume Morin

L'ACTION

fier partenaire de

rabaischocs.com

Achetez • Économisez • Profitez

Bronzeage Soleil Détente
de l'Assomption

Certificat-cadeau

Obtenez	Payez
80 \$	40 \$

Le Poké Station
Terrebbonne

Certificat-cadeau

Obtenez	Payez
30 \$	21 \$

Pour profiter des rabais

>1273852

J'explore ma région

Notre Calendrier des événements recense des activités incontournables de la région pour les jours ou semaines à venir. Un guide pratique pour ceux qui souhaitent rester informés des rendez-vous à ne pas manquer. Vivez pleinement tout ce que la région a à offrir!

Concert gratuit à Joliette

C'est sous un éclairage tamisé et dans une ambiance des plus feutrées et des plus propices à l'écoute que Mathieu Côté au violon et Guillaume Côté au violoncelle seront en concert gratuit, le 24 novembre, à 14 h, à l'église du Christ-Roi à Joliette. Ils offriront au public un après-midi musicale placé sous le signe du charme, de l'élégance, du ravissement et de l'émerveillement. En guise de levée de rideau, les spectateurs entendront le fameux « Jésus que ma joie demeure » de Bach, suivie par des pièces toutes plus connues les unes que les autres. Les portes ouvriront à 13 h 30. Réservation : mibach@videotron.ca ou 514 774-9148.

Marché de Noël des artisans de Saint-Alphonse-Rodriguez

Le Marché de Noël des artisans de Saint-Alphonse-Rodriguez se déroulera les 23 et 24 novembre, au 100, rue de la Plage. Celui-ci promet une ambiance chaleureuse et festive. Ce sera l'occasion de découvrir près de 40 artisans.

Marché de Noël de Rawdon

L'édition de Noël du Marché de Rawdon se déroulera les 23 et 24 novembre, de 10 h à 16 h, au Collège Champagneur. Il s'agit d'un beau week-end chaque mois de novembre où les artisans se réunissent depuis 22 ans pour célébrer l'achat local. Une occasion d'acheter des cadeaux tout en participant à des activités festives.



Photo gracieuseté

Un Noël enchanté

Sous la direction musicale de la Lanaudoise Julie Rondeau, les musiciens du Grand Orchestre de Joliette souligneront leur dixième saison en présentant leur concert « Un Noël enchanté », le dimanche 1^{er} décembre, à 14 h, à la salle Julie-Pothier du Collège Esther-Blondin de Saint-Jacques. Lors de ce concert festif, le public entendra des airs classiques, populaires ou de style jazz tirés des concerts de Noël de l'ensemble depuis 2014, mais aussi de nouveaux arrangements. Billets : lepoin-tdevente.com/billets/gojnoelenchante.

Concert de Noël de l'Ensemble Vocal de Lanaudière

L'Ensemble Vocal de Lanaudière invite toute la population à son concert de Noël qui aura lieu le samedi 7 décembre, à 16 h 30, à l'église Sainte-Thérèse. C'est sous le thème « Réveillons Noël » que les choristes auront le plaisir d'interpréter des chants du temps des Fêtes parmi les plus beaux tirés des répertoires religieux, gospel et populaire. Les billets pour le concert sont en vente auprès des choristes.

Le Chœur de Matha chante Noël

Le Chœur de Matha, un ensemble vocal mixte au répertoire composé de chansons populaires francophones, invite le public à son concert de Noël le dimanche 8 décembre, à 16 h, à l'église de Saint-Jean-de-Matha (ouverture des portes à 15 h 30). Au programme, des chants de Noël, mais surtout des chansons d'amour, de paix et de partage des quatre coins du monde, et aussi des surprises pour petits et grands. Il est possible d'acheter des billets par virement Interac à l'adresse courriel choeurmatha@gmail.com ou à la porte en argent comptant.



Photo gracieuseté

- EMBARQUEZ À BORD - EMBARQUEZ À BORD - EMBARQUEZ À BORD -



Loterie-Voyages
2025
PRÉSENTÉE PAR
belairdirect.



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière



Fondation
Santé Sud de
Lanaudière



31 TIRAGES DANS L'ANNÉE!
88 000 \$ À GAGNER EN CRÉDITS-VOYAGES*

- 1 crédit-voyage de 10 000 \$
- 1 crédit-voyage de 5 000 \$
- 10 crédits-voyages de 3 500 \$
- 19 crédits-voyages de 2 000 \$

*TOUS LES PRIX SONT
MONNAYABLES À 90% DE LA
VALEUR DU CRÉDIT-VOYAGE

Le tirage est ouvert à tous le
1^{er} tirage aura lieu le 21 février
2025. Les gagnants auront
deux ans pour effectuer leur
voyage.

BILLET AU COÛT DE 175 \$

Achetez votre billet dès maintenant
au www.loterielanaudiere.ca

PARTENAIRES :

Voyages
Terre&Monde 1992-2025
30ans

 Fondation Santé Sud de Lanaudière
No d'enregistrement d'organisme de charité 89268 3079 RR0001

 Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière
No d'enregistrement d'organisme de charité 1033153 RR0001

Nouveau
MONDE
Agence de voyages

RACJ L-00911

208 000 \$
DE PROFITS AMASSÉS GRÂCE À
L'ÉDITION 2024!

UN ÉNORME MERCI!



La guignolée, un appel pressant à la générosité

À l'approche de la période des Fêtes, la Société Saint-Vincent de Paul (SSVP) de Joliette lance un appel pressant à la population à l'occasion du lancement de sa 143^e guignolée destinée aux familles démunies du Grand Joliette.

Salle de rédaction | infolanaudiere@medialo.ca

Depuis l'an dernier, la SSVP fait face à une croissance des demandes de 33%, si bien que durant la majeure partie de l'année, l'organisme a dû absorber des déficits. Il a en effet déboursé 422 011 \$ pour aider 3808 ménages à se nourrir, se vêtir et se meubler. Comme le constate le président de la SSVP de Joliette, André Nadeau, la hausse de ces demandes est attribuable à celle des loyers, des taux d'intérêt et des prix des aliments. «Les familles démunies sont les plus frappées, car les revenus des personnes vivant de l'aide sociale n'ont pas suivi la courbe de l'inflation», explique-t-il. Il ajoute que plusieurs sont contraints de vivre dans des conditions difficiles et dans des logements insalubres: «Il faut parfois choisir entre manger ou payer l'hypothèque.»

Ainsi, l'organisme s'est fixé un objectif de 125 000 \$ lors de cette guignolée. Cette année, la campagne se déroulera sous la présidence d'honneur du conseiller financier Stéphane Morel. Celui-ci a spontanément répondu présent à l'invitation. M. Morel confirme qu'il veut travailler fort pour dépasser l'objectif de l'organisme: «Je trouve ça un peu bas, 125 000 \$! On va tenter d'en récolter plus!» Il invite les gens d'affaires et la population à se montrer généreux dans le but de permettre aux familles et aux personnes dans le besoin de passer un temps des Fêtes un peu plus agréable. La SSVP de Joliette tient aussi à remercier la Chambre de commerce du Grand Joliette, son partenaire de longue date pour la guignolée.



Sonia Guilbeault-Boulard, André Nadeau, Josianne Proulx, Stéphane Morel et Pierre-Luc Bellerose.

André Nadeau souligne aussi le travail des nombreux bénévoles qui, chaque semaine, rencontrent les bénéficiaires. «Ces gens, lorsqu'ils dépannent un travailleur en perte d'emploi, une famille monoparentale, des victimes de violence conjugale ou des personnes âgées, savent qu'ils sont à la bonne place et croient encore plus fort à la mission qui est de prendre soin de ceux qui souffrent», remarque le président de la Société.

Activités

Diverses activités de financement seront organisées d'ici Noël.

Une collecte se déroulera au Metro Bélair les 21, 22 et 23 novembre. Le marché mettra en vente des sacs de victuailles destinés à la SSVP. Les clients peuvent aussi dépo-

ser des aliments non périssables dans un chariot placé à la sortie de l'épicerie.

La boutique de la générosité des Galeries Joliette (porte 2) ouvrira du 28 novembre au 24 décembre. Des bénévoles y effectueront l'emballage des cadeaux. Des denrées, des jouets neufs ou usagés en bonne condition, ainsi que des vêtements d'hiver pourront y être déposés. Les visiteurs auront finalement la possibilité d'y faire des dons, en argent ou avec cartes. Un reçu à des fins fiscales sera remis pour les dons de 20 \$ et plus. Il faut noter que 100% des dons iront pour l'aide aux démunis puisque les frais d'administration sont entièrement absorbés par les magasins de la SSVP.

Les inscriptions pour les bons de Noël se feront du 25 novembre au 5 décembre, de 8 h 30 à 15 h, du lundi au jeudi, par téléphone seulement au 450 759-4862 ou au 450 398-4862. Deux lignes seront ouvertes durant cette période, car il n'y aura pas de boîte vocale. Il est donc impératif de parler avec un ou une réceptionniste puisque des informations personnelles seront prises. Un rendez-vous sera fixé en indiquant la liste des papiers requis, il est donc essentiel d'avoir un papier et un crayon pour bien noter le rendez-vous, car il n'y aura pas de date de reprise. La personne doit être prestataire de l'aide sociale ou à faible revenu et elle doit être âgée de 18 ans ou plus. Les bons seront distribués entre le 10 et 21 décembre au centre administratif Jacques Lane au 465 rue Laval.

Un dernier événement aura lieu le 2 décembre lors du dîner mensuel de la Chambre de commerce du Grand Joliette au cours duquel le préfet de Joliette, Pierre-Luc Bellerose, prendra la parole. L'assistance sera invitée à participer à une collecte pour encourager la guignolée.

BIEN ENTENDRE, ÇA CHANGE TOUT!

Des aides auditives qui s'adaptent à votre style de vie!

Dépistage auditif sans frais Valable jusqu'au 20 janvier 2025.

Prenez un rendez-vous dès maintenant:

450-752-2337

28, chemin du Golf Est, bureau 202, St-Charles-Borromée

GROUPE FORGET AUDIOPROTHÉSISTES

Le plus grand réseau d'audioprothésistes au Québec
www.groupeforget.com

* Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si l'aide auditive convient aux besoins du patient.

Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière

AGIR ensemble, pour l'huMain

CONTRIBUTION DE **45 000 \$**

NOUS REMERCIONS Harnois Énergies

pour ce geste de générosité dans le cadre de la Grande campagne 2023-2026.

Harnois Énergies

AGISSONS PAR UN DON

www.votrefondation.org



Les Prédateurs seront du côté de Valleyfield jeudi (21 novembre) et retrouveront leurs partisans le lendemain pour affronter les Condors du Cégep Beauce-Appalaches.

Photo gracieuseté - Suzy Aubin

La formation joliettaise récolte d'importants points

Les Prédateurs de Joliette ont vécu une grande gamme d'émotions au cours de leur plus récente fin de semaine d'activités. Ils se sont inclinés contre le Phoenix de Montréal, vendredi soir, mais ont finalement remporté la partie par forfait. Le lendemain, ils recevaient les Cobras de Terrebonne au Centre Marcel-Bonin et ont signé une victoire de 2 à 1.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

«C'était un excellent match pour nous samedi! Nous avons parlé de jouer avec plus de cœur et de passion et tout le monde a embarqué dans le bateau! Nous avons été intenses et avons remporté plusieurs duels à un contre un. De plus, nous avons très bien joué défensivement», a commenté l'entraîneur-chef, François-Olivier Parent.

Au cours de cette joute, les Prédateurs ont tiré à 43 reprises contre le gardien de Terrebonne Cedric Cyr-Dauphinais. L'entraîneur a également tenu à souligner le travail impressionnant effectué en désavantage numérique, alors que les unités spéciales n'ont rien concédé.

Pour cet affrontement opposant deux grands rivaux, le Centre Marcel-Bonin était bondé. C'est l'équipe locale qui a

ouvert le pointage après 9min 32s de jeu. Christophe Babin a su faire lever la foule avec l'aide de Dolhan Mongrain. Environ deux minutes plus tard, les festivités ont repris grâce au but de Mickaël Chapdelaine compté en avantage numérique. Il a été assisté pour celui-ci par Justin Grégoire et Massimo Petrut. La marque était de 2 à 0 en faveur de Joliette.

C'est seulement en deuxième période que les Cobras se sont inscrits au tableau indicateur. Alexis Boyd a été le seul à déjouer l'inébranlable Noah Landry. Ce dernier a été

solide tout au long de la soirée devant le filet de Joliette et a arrêté tous les autres tirs dirigés contre lui, pour un total de 30. Il a d'ailleurs récolté l'une des étoiles du match pour cet exploit. Les deux autres ont été attribuées aux marqueurs Chapdelaine et Babin.

À noter que les Prédateurs ont remporté leur partie contre le Phoenix de Montréal par forfait en raison d'un règlement qui régit le nombre maximal de joueurs de 20 ans. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, le Phoenix avait été en appel contre cette décision et elle n'était toujours pas officielle.

Une partie controversée

La veille, les Prédateurs recevaient dans leur antre le Phoenix de Montréal. L'équipe de Joliette s'est inclinée par la marque de 4 à 1. « Ce n'était pas terrible comme partie, nous avons eu de la difficulté à générer beaucoup d'attaques. Ils ont travaillé plus que nous et nous avons vu le résultat que cela a donné... Cette partie ne passera pas à l'histoire », avait commenté l'entraîneur-chef après la rencontre.

Dolhan Mongrain a été le seul marqueur de la soirée pour les Prédateurs. Rappelons que ce dernier a récemment rejoint la formation joliettaise à la suite de l'échange d'Émile Lacoursière. En trois parties, il a accumulé deux buts et une passe. « Il est super talentueux, nous sommes vraiment contents de son acquisition! »

L'AUBERGE DE LA RIVIÈRE JOLIETTE

La résidence pour aînés de
votre quartier



Autonome | Semi-autonome | Perte cognitive | Courts séjours

PROMOTION

2 mois de loyer gratuits plus
3 000 \$ de crédit !*

**Crédit applicable sur les soins.
Offre promotionnelle d'une durée limitée.*



NOUVELLE ADMINISTRATION PAR



HORIZON
RÉSIDENCES POUR AÎNÉS

*Depuis près de 10 ans, Horizon offre avec
dévouement des services aux aînés dans
ses 7 résidences à travers le Québec.*

1 rue Louis Bazinet, Joliette, QC
horizonresidences.com

VOLLEYBALL DE PLAGE

À 13 ans, elle figurait déjà parmi les meilleures du pays

L'athlète de volleyball de plage Magalie Houle a connu un été exceptionnel à travers lequel les exploits et les émotions se sont enchaînés. Alors qu'elle n'avait que 13 ans, elle a notamment été récompensée de la bourse Dominique Ducharme, en plus de devenir championne provinciale et de terminer troisième au Canada dans sa catégorie d'âge.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

« Je ne m'attendais vraiment pas à tout cela », a commenté la joueuse de Saint-Charles-Borromée encore saisie par les événements et par sa progression. Le tout a commencé en juillet, alors que Magalie a été désignée pour représenter Lanaudière au Tournoi Espoir de volleyball de plage. Celui-ci se tenait à la plage Celtique de Montréal et regroupait quelques-unes des meilleures espoirs du Québec âgées de 14 à 17 ans. La Charloise avait reçu une dérogation afin d'y participer bien qu'elle n'avait pas encore l'âge requis.

Elle était donc la plus jeune athlète du tournoi et cela a amené son lot de stress et de pression. « Toutes les autres équipes la visaient constamment, car elles tentaient de la battre sur son âge », a expliqué son père, Rudy Houle. Cette épreuve a été difficile pour Magalie, mais elle était épaulée par sa coéquipière Lydia Thouin de Sainte-Mélanie qui lui faisait entièrement confiance. Ensemble, elles ont facilement remporté tous leurs matchs de la première journée.

Le lendemain, les deux joueuses de Jolibeach se sont rendues jusqu'en demi-finale, où des adversaires coriaces les attendaient. Encore une fois, la jeune athlète a été visée tout au long de la partie, mais elle a su tenir bon. L'équipe lanaudoise s'est toutefois inclinée et devait désormais se battre pour la médaille de bronze. Magalie, encore ébranlée par la pression qu'elle avait vécue lors de la partie précédente, a su se relever pour cette joute déterminante et elle a remporté, avec sa partenaire, la troisième place. « Je ne pensais pas que nous allions nous rendre sur le podium, j'étais vraiment contente ! »

Championnes provinciales

Magalie participait ensuite aux Championnats provinciaux 15 ans et moins de volleyball de plage qui se tenaient au Centre Sunsmash de Sherbrooke les 3 et 4 août.

Suite en page 13 »



Magalie Houle, maintenant âgée de 14 ans, vise les Jeux du Québec.

Photo gracieuseté



Photo gracieuseté

« Suite de la page 12 »

Elle était, cette fois, en équipe avec son amie et sa coéquipière des Libellules de Thérèse-Martin, Alice Lavallée. La chaleur était au rendez-vous lors de l'événement. Si bien que trois athlètes ont dû quitter en ambulance en raison d'un malaise.

Magalie et Alice se sont rendues jusqu'en finale où elles jouaient contre des athlètes de 15 ans qui étaient beaucoup plus grandes et très impressionnantes physiquement, « en les voyant, je me suis dit : Oh la la, ça ne sera pas facile ! »

L'équipe adverse, étant davantage habituée au volleyball intérieur, misait beaucoup plus sur l'attaque, tandis que les Lanaudoises avaient une excellente défense. La partie a été chaudement disputée et s'est conclue en trois manches par une victoire d'Alice et Magalie. Elles ont ainsi récolté la médaille d'or. « J'étais vraiment heureuse, nous étions championnes provinciales ! »

Deux semaines plus tard, cette même équipe se dirigeait vers la Plage Ashbridges Bay de Toronto pour les Championnats nationaux. Plus de 100 terrains de volleyball de plage étaient aménagés pour l'événement d'envergure.

Étant championnes provinciales, Magalie et Alice ont pu participer à un entraînement pré-championnat supervisé par les entraîneurs de NextGen Canada. Le lendemain, elles entamaient la compétition dans le Tier 1, le plus fort, de la catégorie 14 ans et moins.

Il s'agissait d'une première compétition de volleyball de plage en dehors du Québec pour Magalie. « C'est sûr que j'étais un peu stressée, car je ne connaissais pas le calibre des autres équipes. En plus, nous savions que les joueurs de l'Ontario sont très forts en beachvolley ! » La nervosité était aussi présente puisque les Lanaudoises étaient désavantagées lors de ce tournoi en raison d'un règlement de Volleyball Canada qu'elles ignoraient. En effet, puisqu'elles avaient compétitionné dans une catégorie d'âge différente aux Provinciaux (15 ans et moins), leurs points n'ont pas été pris en compte, ce qui a nui à leur position au classement. Elles devaient donc remonter la pente et affronter des équipes plus fortes.

Cela ne les a pas arrêtées. Elles ont remporté toutes leurs parties lors de la première journée et n'en ont perdu qu'une seule le lendemain. Le troisième jour, elles ont accédé à la demi-finale, « nous avons recroisé dans celle-ci les filles qui nous avaient battues le samedi et elles ont encore gagné. » Magalie et Alice devaient donc disputer une autre partie pour tenter de repartir avec la médaille de bronze.

La première équipe à remporter deux manches sur trois accéderait au podium. « Nous avons gagné le premier set, perdu le deuxième et remporté le dernier ! Nous avons terminé troisièmes au Canada chez les 14 ans et moins, c'était vraiment hot ! »

La mère de Magalie, Audrey Bastien Gingras, était touchée de voir la façon dont les deux athlètes se sont soutenues tout au long du tournoi, alors que chacune a traversé, à tour de rôle, des moments plus difficiles. « C'était beau de voir cette unité entre elles ! » Elle était aussi fière de toute l'audace dont elles ont fait preuve. « Un entraîneur leur avait dit au début de la fin de semaine que si elles voulaient évoluer, elles devaient oser, et c'est ce qu'elles ont fait ! », a-t-elle souligné avec beaucoup d'admiration.

De son côté, Magalie a mentionné que tous les événements de cet été lui ont amené une meilleure vision du jeu et une plus grande confiance en elle. Elle était aussi fière de constater que tous les efforts qu'elle avait consacrés à ses entraînements, au début de l'été, avaient été payants. « Ce n'était pas toujours facile, c'étaient des entraînements de cinq heures à la grosse chaleur, c'était long, mais je suis contente de l'avoir fait. »

Elle a vu tout le travail que cela pouvait exiger de réaliser son plus grand rêve, soit de participer un jour aux Jeux olympiques, mais elle est prête à faire ce qu'il faudra ! À plus court terme, elle aimerait prendre part aux Jeux du Québec l'an prochain en volleyball de plage et peut-être revivre les Provinciaux et les Nationaux.

Bourse Dominique Ducharme

Le 20 juin dernier, Magalie Houle a été récompensée d'une bourse de 500 \$ de la fondation Dominique Ducharme. Cette bourse lui a été remise à la fin de son secondaire 1 pour souligner sa persévérance, son attitude et ses performances sportives et académiques. Les récipiendaires étaient choisis par les enseignants de l'école secondaire Thérèse-Martin. Deux étudiants étaient sélectionnés par niveau. « C'était vraiment une surprise, je ne savais pas du tout que j'avais été choisie ! J'étais contente d'avoir cet argent pour mes études », a commenté la jeune athlète.

Vivre sa passion en famille

À l'âge de six mois seulement, Magalie Houle avait déjà les fesses dans le sable et un ballon de volleyball à ses côtés. En effet, comme ses parents sont de vrais passionnés de ce sport et que son père Rudy Houle est le copropriétaire du centre de volleyball de plage et de la ligue Jolibeach, elle a été plongée dans ce milieu dès son plus jeune âge. « J'ai fait mon premier tournoi avec ma mère à l'âge de sept ans. J'ai vraiment aimé ça, j'ai continué et j'ai intégré les Libellules de Thérèse-Martin en cinquième année. » Elle a tout particulièrement apprécié l'esprit d'équipe de ce sport et le côté plus festif du volleyball de plage avec la musique, le soleil et le sable. Pour ses parents, c'était un rêve qui devenait réalité. « Avant même d'avoir Magalie, on se disait que ce serait tellement parfait de pouvoir jouer avec notre enfant dans le futur ! Quand j'ai joué avec elle pour la première fois, j'étais vraiment émue ! C'est un privilège de partager notre passion ! Elle aurait pu ne pas aimer cela et ça aurait été correct aussi, ça aurait été sa voie, son choix, mais nous sommes vraiment chanceux de vivre cela avec elle ! », a terminé Audrey Bastien Gingras.

Présenté par Sun Life

13 - 15 DÉCEMBRE 2024

Encouragez notre équipe au 24h Tremblant

L'ACTION soutient la cause du **24h Tremblant**.
Contribuez à changer la vie d'enfants en faisant un don à notre équipe **MÉDIALO**

Merci de votre générosité!

SCANNEZ POUR DONNER

Henri, enfant parrainé par Médialo

Regard sur ma région

Sourires, anecdotes, nouvelles, photos : c'est dans cette page que chaque semaine, nous plongeons avec vous au cœur de notre économie locale. Partons à la rencontre de nos sympathiques entrepreneurs et immisçons-nous dans les coulisses des commerces de chez nous!

TopDeck Hero au Ludofest

Le 9 novembre 2025, le propriétaire du TopDeck Hero, William Young, était présent à la première édition du Ludofest de Joliette, un événement rassemblant petits et grands pour partager un moment ludique hors du commun. Le jeune entrepreneur s'est fait un plaisir d'accueillir notre directeur des ventes régionales et sa famille au cœur de ses tables de jeux, où il transmettait aux nouveaux joueurs sa passion pour différents jeux de rôle tels que « Dungeons & Dragon », « War Hammer » et le célèbre jeu de cartes « Magic the gathering ».



Maxime Lessard, directeur aux ventes régionales, et sa famille, Fannie Lajoie, organisatrice du Ludofest et William Young, copropriétaire de Topdeck Hero Joliette.



Maxime Lefrançois et Cédric Duchaine, propriétaires

Une soirée inoubliable au Bistro LeDuc

Vendredi dernier a eu lieu l'ouverture officielle du Bistro LeDuc. Une soirée remplie d'émotion où l'équipe, la famille, les amis et les partenaires d'affaires y étaient.

Une visite s'impose dans ce café bistro à l'ambiance lounge où une cuisine santé est servie par le personnel accueillant et chaleureux.

Situé au 188, rue Beaudry Nord à Joliette.
www.bistroleduc.com



La **vitalité** de notre région anime notre **communauté.**

Soutenons nos commerçants locaux pour une région dynamique et prospère.

Ensemble, faisons vivre notre région et profitons de tout ce qu'elle a à offrir.

L'ACTION

SAVIEZ-VOUS QUE

L'Everest gagne 4 mm de hauteur chaque année

Considéré comme le plus haut mont du monde avec une hauteur de 8 848 mètres, l'Everest se situe dans la chaîne de l'Himalaya entre le Népal et la Chine. Selon les estimations, il gagnerait 4 mm de hauteur chaque année.



Le Canada a plus de lacs que le reste du monde combiné

Situé au nord des États-Unis, le Canada dispose de 31 190 lacs dont la superficie dépasse les 3 km², selon l'Atlas du Canada. Le nombre de petits lacs est méconnu, mais cela place tout de même le Canada en pôle position quant au nombre de lacs.



Bien qu'elle s'étende sur 5 fuseaux horaires, la Chine utilise l'heure de Pékin

La Chine est un grand pays. Il se situe sur cinq fuseaux horaires, mais le gouvernement a choisi d'imposer une heure unique (celle de Pékin) pour tout le pays.



Taumatawhakatangianga-kōauauotamateaturipukaka-pikimaungahoronukupokai-whenuakitanatahu, la colline au nom le plus long

Culminant à 305 mètres d'altitude en Nouvelle-Zélande, cette colline, au nom imprononçable et comprenant 85 lettres, fait partie du livre Guinness des records.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 1. Fête juive aussi appelée Grand Pardon.
- 2. Risques d'inconvénients — Disposé en boucles.
- 3. Apéritif — Acide et aigre — Bières.
- 4. Ultraviolet — Supérieur à la moyenne.
- 5. Grand bovidé — Non-juif — Négation.
- 6. Reconduisent.
- 7. Exquis — Tamise.
- 8. Pénurie de vivres — Erbium.
- 9. Vieillesse — Héron blanc et gris perle.
- 10. Interdiction — Meubles.
- 11. Dieu guerrier — Écorces de la tige du chanvre.
- 12. Enchâssée — Unité de longueur.

VERTICALEMENT

- 1. Mafioso japonais — Occupations favorites.
- 2. Elle a un noyau — Assimilé.
- 3. La Méditerranée en est une — Enfant turbulent et peu soigneux.
- 4. Kaon — Délicieuse — Direction.
- 5. Venu de — Milieu de criminels.
- 6. Médecin spécialiste.
- 7. Rémission d'une faute — Mer grecque.
- 8. Quelqu'un — Oiseaux de basse-cour — Variante du préfixe in.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

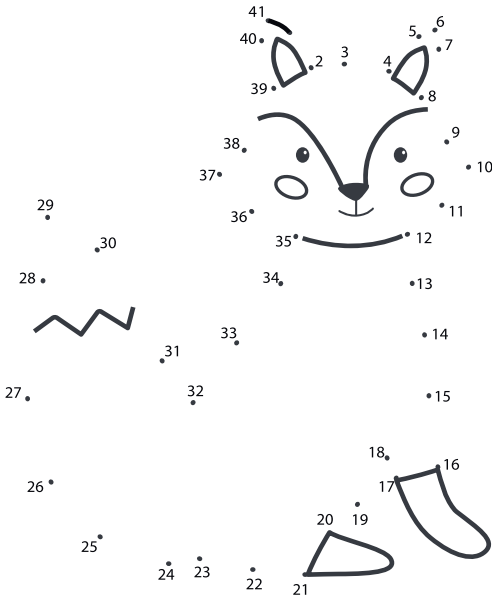
- 9. Mammifère lent — Partie d'une poussette.
- 10. Restes — Déclic.
- 11. Indique le nombre — Chien d'arrêt.
- 12. Altruiste.

SUDOKU

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

			7					2
	7	3						1
			8	4				
						1		9
					5		3	8
						7		
	2				9			
5		9		3			2	
8	1		6		2		5	

RELIE LES POINTS





Robert Gareau - Astrologue

Cette semaine, la Lune transite les signes suivants; Lion, Vierge et Balance. Et le Soleil arrive en Sagittaire le 20. Le signe de l'Alchimiste, du père Noël, ou de ce vieil ami avec qui vous aimez tant jaser, parce qu'il connaît tout de la vie. Tiens, Saturne est reparti de l'avant, pour nous aider à réfléchir. Et oui, on aura un vrai hiver, froid et noir...



BÉLIER
21 mars
au 20 avril

Vous avez tenu un bout du monde sur les épaules dernièrement, et il serait temps d'en revenir. Je vous donne la permission d'aller vous amuser, seul ou avec d'autres, pour refaire votre énergie. Et baisser d'un cran. Et vous ne le verrez pas arriver, un changement s'en vient du côté amoureux.



TAUREAU
21 avril
au 20 mai

Vous serez bien à la maison, surtout en voyant la saison froide arriver. Bien que certains parmi vous auront la chance imprévue d'aller s'installer dans le plus beau logis qu'ils auront jamais vu. En louant ou en achetant, par magie pure. D'ailleurs, continuez de rêver, et fort, car ça s'incarnera un jour.



GÉMEAUX
21 mai
au 21 juin

Vous rencontrerez bien des gens, qui magasineront comme vous, et vous aurez bien des conversations. Assez rieuses, bien qu'un peu nerveuses parfois. Jusqu'à ce que vous croisie un voisin, que vous apercevez de loin de temps en temps. Vous échangerez avec des mots en feu et en désir !



CANCER
22 juin
au 22 juillet

Vous vivrez une histoire plutôt spéciale du côté matériel. Vous pourriez augmenter votre revenu. Ou un de vos biens va prendre soudainement de la valeur. Et ça vous aidera à comprendre que vous êtes quand même un peu privilégié, ici. Riche. Surtout si vous n'êtes ni errant, ni déraciné.



LION
23 juillet
au 23 août

Vous sentez qu'il est temps de débiter dans un de vos projets. Ou de partir à un endroit qui vous attire de plus en plus. Ou d'aller folâtrer avec des gens que vous trouvez irrésistibles. Et personne ne vous retient. Alors, allez-y, vivez votre vie. Les plus amoureux vous suivront.



VIERGE
24 août au
23 septembre

Vous perdrez le fil à un moment donné, vous aurez vos pensées tout faux. Et comme vous êtes plutôt allumé, ça va prendre du temps avant de voir que vous êtes tout entortillé dans vos péchés favoris. Comme le souci exagéré du détail. Enfin, le courant va revenir et vous remettrez tout à l'ordre.



BALANCE
24 septembre
au 23 octobre

Un ami s'en vient. Ou il revient. Vous lui demanderez de venir. Il sera là au bon moment, pour avoir une conversation intelligente, du genre qui n'existe plus. Vous serez confortable dans cet environnement et il serait temps de le concrétiser. Le solidifier. De faire un effort pour le bien maintenir.



SCORPION
24 octobre
au 22 novembre

Des gens apprécieront votre travail. Des employés semblables à vous. Ou des dirigeants. Ou parle de vous, on pense à des projets. Si vous êtes à votre compte, votre clientèle vous vénère et prie pour que vous soyez là à jamais. Et pour les retraités qui reviennent travailler, n'exagérez pas.



SAGITTAIRE
23 novembre
au 21 décembre

Vous êtes un sage. En puissance ou déjà allumé de mille feux. Il va vous arriver le genre d'aventure que vous adorez, car vous savez de plus en plus comment les attirer. Une soirée au resto éclairée par mille chandelles. Ou un voyage à un endroit où on se fout des élections américaines.



CAPRICORNE
22 décembre
au 20 janvier

Vous ferez un rêve qui vous posera une drôle de question. Et dont vous connaissez la réponse, mais elle ne vous plaît pas. Enfin, vous avez à trancher en quelque part et vous respirerez mieux après. Et quand même, bonne nouvelle, vos finances vous feront moins souffrir.



VERSEAU
21 janvier
au 18 février

Quelqu'un s'en vient dans votre vie, avec toute sa cour. Vous en avez l'intuition, ça devient de plus en plus clair. Ça va cliquer fort, immédiatement. Vous écouterez Die with a smile en boucle, car ce sera exactement votre vie. Votre destin. Votre seul véritable amour.



POISSONS
19 février
au 20 mars

Les choses vont bien, mais vous avez encore des choses à placer. D'autres à terminer, comme des habitudes qui nuisent sérieusement à votre santé. Vous êtes fort, mais n'exagérez pas. Et quand il y aura plus d'ordre dans le capharnaüm, vous verrez enfin un beau soleil se lever, souriant.

GLADIATEUR II

PAUL MESCAL PEDRO PASCAL GONNIE NIJSEN DENZEL WASHINGTON

UN FILM DE RIDLEY SCOTT

LE 22 NOVEMBRE

DÈS LE 22 NOVEMBRE

RGFM

LA PRESSE TOURISTIQUE

EXPLORER | BOUGER | SAVOURER

Un magazine, cinq régions, mille découvertes

Votre édition spéciale des Fêtes maintenant disponible.
Préparez votre hiver et vos célébrations!



Offert gratuitement en kiosque

www.lapressetouristique.ca

MÉDIA LO

VOTRE ÉDITION DES FÊTES

CONTENU EXCLUSIF

Photo : Yves Ouellet



Jacques Plante, coordonnateur du service de mentorat Dyade, Marie-Èlène Corbeil, cheffe mentore du service de mentorat Dyade, Alexandre Désy, mentoré et président de ConsulTerre, Bruno Ayotte, directeur général du CJE de D'Autray-Joliette.

Photo: Joliette

Vingt ans pour le mentorat d'affaires Dyade

Le 13 novembre dernier, le CJE de D'Autray-Joliette soulignait le 20^e anniversaire de son service de mentorat Dyade. Depuis 2004, ce sont plus de 200 entrepreneurs des MRC de D'Autray et de Joliette qui ont bénéficié de ce service.

Salle de rédaction | ebrouillette@medialo.ca

Dyade permet le jumelage de jeunes entrepreneurs à des entrepreneurs d'expérience. Il s'agit d'une relation particulière où le mentor bénévole partage son expérience entrepreneuriale en vue d'aiguiller la personne mentorée. Jacques Plante, coordonnateur du programme de mentorat depuis 2014, mentionne : « Le mentorat permet à l'entrepreneur mentoré de développer ses compétences et son savoir-être en tant que chef d'entreprise en s'appuyant sur l'expérience de son mentor. »

Il y a plusieurs avantages à utiliser le mentorat comme outil de développement. Alexandre Désy, mentoré, explique : « Il est parfois difficile d'avoir le recul nécessaire pour évaluer mes options. Avec l'accompagnement de ma mentore, je peux profiter d'un regard extérieur pour éclairer mes décisions et m'assumer en tant qu'entrepreneur. »

Bruno Ayotte, directeur général du CJE de D'Autray-Joliette, soutient que « le mentorat est une solution des plus intéressantes pour accroître de façon surprenante les chances de réussite des nouveaux entrepreneurs en affaires. » En effet, les statistiques démontrent que le mentorat permet aux entreprises de passer plus facilement le fameux cap des cinq ans d'existence.

Pour en savoir plus sur le service de mentorat Dyade, les personnes intéressées sont invitées à contacter Jacques Plante au 450 755-2226, poste 103 ou à jacques.plante@moncje.com.

Le service de mentorat Dyade est offert en partenariat avec le Réseau Mentorat.

NOUS EMBAUCHONS

Notre équipe dynamique
est à la recherche de :

➤ **Conseillers(-ères)
en solutions média**
Pour les régions de
Joliette-Terrebonne-Repentigny

L'ACTION HERO RIVE NORD LA REVUE

Pour postuler, c'est facile >>>
www.medialo.ca/fr/carriere



9895/21>

Mercredi 20 novembre 2024 | 17

AVIS DE DÉCÈS

Madame Ruth
St-Georges Marion
1932-2024



C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Madame Ruth St-Georges Marion survenu le 2 novembre 2024, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Monsieur Roland Marion.

Elle laisse dans le deuil ses enfants; Christiane (Denis), Brigitte (Stéphane), Joël (Lucie); ses 7 petits-enfants; ses 14 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Lise (Michel), Reine, Reina et Michelle (Dominique) ainsi que sa belle-sœur Monique. Elle fut précédée par son fils Pierre et sa fille Nicole.

Les personnes qui désirent lui rendre un dernier hommage seront accueillies par la famille, samedi le 23 novembre 2024, de 13 h à 15 h à la résidence funéraire de Lanaudière au 90 Wilfrid Ranger, Saint-Charles-Borromée J6E 8M7.

Résidence funéraire de Lanaudière
(membre affilié FCFQ)
Tél. : (450) 759-7148
www.residencefunerairerlanaudiere.com



résidence
funéraire
de Lanaudière

>1274996

AVIS DE DÉCÈS

Mme Rolande Nina
Bordeleau



Le 4 novembre 2024, à l'âge de 99 ans et 1 mois est décédée Mme Rolande Nina Bordeleau de Candiac. Elle était l'épouse de feu Luigi Fantini.

Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces, ses amis proches Liliane et Léonard Cabana, la famille Bernatchez, ainsi que d'autres parents et amis.

Les cendres de Mme Bordeleau seront inhumées à une date ultérieure au cimetière de Joliette.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Centre Funéraire
Régional Joliette

>1276065

AVIS DE DÉCÈS

Pierre Mc Guire
1947-2024



Au CHSLD de la Rive, le 9 novembre 2024, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Pierre Mc Guire, fils de feu Jules Mc Guire et de feu Rachel Champagne, de Laval et natif de St-Michel-des-Saints.

Il laisse dans le deuil ses fils Pierre-Charles Mc Guire (Valérie Gauthier), Patrick Mc Guire (Jean-Philippe Miousse), sa petite-fille Ariane Mc Guire, ses frères: feu Johny Mc Guire (Yvette Beaulieu), Marc-André Mc Guire (Nicole Richard), ses nièces: Kathleen, Cherilyn, Nancy et Cindy, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 23 novembre 2024 dès 13h en l'église de St-Michel-des-Saints, où les funérailles auront lieu le même jour à 14h. Les cendres de monsieur Mc Guire seront déposées au cimetière de St-Michel-des-Saints.

F. Thériault inc.
Résidences Funéraires Familiales
Entreprise reconnue distinction
membre de la Corporation des
Thanatologues du Québec
www.ftheriault.com



F. Thériault inc.



RÉSIDENCES FUNÉRAIRES FAMILIALES
DEPUIS 1922

>1276245

AVIS DE DÉCÈS

Mme Doris Joly



Le 5 novembre 2024, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Doris Joly de Notre-Dame-des-Prairies.

Elle laisse dans le deuil ses filles Suzie Dudemaine et Johanne Dudemaine (Michel Gomes), son fils Serge Dudemaine (Linda Cormier), ses petits-enfants : Yanick et Dominic, Francis, Jason et Stéphane, Jessica; 9 arrière-petits-enfants; son frère Gilles (Liette Brunelle); ses sœurs : Ginette (feu Marcel Durand), Martheline et Francine; plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 23 novembre dès 12 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le samedi 23 novembre à 14 h.

En guise de témoignages de sympathie, la famille apprécierait un don à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Centre Funéraire
Régional Joliette

>1274999

AVIS DE DÉCÈS

Denise
Gariépy



Le 4 novembre 2024, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Denise Gariépy de Notre-Dame-des-Prairies. Elle était l'épouse de feu Auré-Ange Bellemare et la mère de feu Dominique.

Elle laisse dans le deuil son fils Martin, sa fille Sophie (Sylvain Léveillé), ses petits-enfants : Vicky (Alexandre), Roxanne (Patrick), Audrey, Annie (Guillaume); ses arrière-petits-enfants : Véronique, Benoit et Ethann, ses sœurs Huguette et Murielle, sa belle-sœur Claire Marion, autres parents et amis.

La famille de Mme Gariépy vous accueillera le samedi 23 novembre dès 13h30 au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le samedi 23 novembre à 15h30.

Il vous sera possible de visionner la liturgie en direct ou en rediffusion pour une période de 90 jours sur le site web du centre funéraire.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Centre Funéraire
Régional Joliette

>1275137

AVIS DE DÉCÈS

Mme Agathe
Brisson
1931-2024



Au Centre Hospitalier de Lanaudière, le 25 octobre 2024, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Agathe Brisson, épouse de feu M. Anthime Thibodeau, demeurant à St-Jacques.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants; Lucie (Pierre Bélanger), Serge (Sylvie Gaudet), Réjean (feu Marie-Claude Dupuis), Richard et Hélène (Denise Cadieux), ses petits-enfants; David, Vincent, Martin, Florence, Catherine, Josianne et Rosalie, ses arrière-petits-enfants; Léonie, Olivia, Clara, Mathis, Laurent, Édouard et Charlotte, son frère Léonard (Noëlla Thériault), sa soeur Fernande, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 30 novembre 2024 à compter de 9h à la Résidence Funéraire André Légaré Inc., 51 Marcel-Lépine, St-Jacques JOK 2R0.

Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi 30 novembre 2024 à midi en la Chapelle de la Résidence Funéraire.

Direction Funéraire
Résidence Funéraire André Légaré Inc.
www.residencelegare.com



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
ANDRÉ LÉGARÉ INC.

>1274608

AVIS DE DÉCÈS

Jean-Marc Giguère
1957 - 2024



À l'hôpital de Lanaudière le 8 novembre 2024, à l'âge de 67 ans, est décédé Monsieur Jean-Marc Giguère, fils de René Giguère et Aline Langlais.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Dumont, son fils Julien (Joanie Bissonnette), sa petite-fille Livia, son frère Robert (Michelle De Lagrave), sa sœur Carole (Pierre Rivard), ses beaux-parents Roger Dumont et Gilberte Pelletier, ses beaux-frères Daniel et Pierre Dumont, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Un merci tout spécial au personnel des soins palliatifs du CISSS de Lanaudière. Vos dons à la société canadienne du cancer ou au CHUM de Montréal seront grandement appréciés.

Les personnes qui désirent lui rendre un dernier hommage seront accueillies par la famille le 30 novembre prochain au Complexe funéraire Lachance Inc., de 13h30 à 15h30. Suivra la liturgie à 15h30 à la chapelle du Complexe.

152, Curé Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies J6E 1G8
Tél.: 450 755-1212
Téléc.: 450 755-1313



COMPLEXE FUNÉRAIRE
LACHANCE INC.
info@complexfunerairelachance.com
450 755-1212

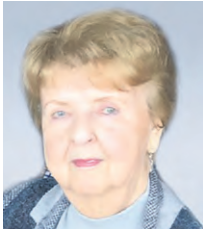
>1276149

Sincères condoléances
aux familles éprouvées

L'ACTION

AVIS DE DÉCÈS

Marcelle Dufresne
1938-2024



Au CHDL de St-Charles-Borromée, le 10 novembre 2024, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Marcelle Dufresne, fille de feu Adelina Jacques et de feu Léonidas Dufresne, demeurant à Joliette et autrefois de St-Félix-de-Valois.

L'ayant déjà précédé ses frères et ses sœurs; Émilien, Florian, Germain, Jeanne D'Arc, Thérèse, Claire et Laurette, elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Robert (Diane Marsolais), Lucille, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le jeudi 28 novembre dès 13h au salon F. Thériault inc., 4391 rue Principale, St-Félix-de-Valois, suivra un hommage à 15h en la chapelle du salon.

Madame Dufresne sera inhumée au cimetière de St-Félix-de-Valois ce même jour.

F. Thériault inc.
Résidences Funéraires Familiales
Entreprise reconnue distinction
membre de la Corporation des
Thanatologues du Québec
www.ftheriault.com


RÉSIDENCES FUNÉRAIRES FAMILIALES
DEPUIS 1929


>1276175

AVIS DE DÉCÈS

Clairinda Fontaine



De St-Thomas, le 13 novembre 2024 à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Clairinda Fontaine, épouse depuis plus de 75 ans de M. Conrad Lajeunesse.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Francine (Jules Lachance), Lisette, Michel (Alice Grégoire), Luc, et André (Manon Servant); ses petits-enfants : Évelyne, Patrice, Marc-André, Clodie et Maxime; ses arrière-petits-enfants : Marie-Lou, Maxime et Sarah; ses beaux-frères et belles-sœurs, ses nombreux neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis.

La famille de Mme Fontaine vous accueillera le samedi 23 novembre dès 14 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Il y aura une cérémonie à la chapelle du centre funéraire à 17 h.

Pour ceux et celles qui le désirent, un don peut être fait en sa mémoire à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec


Centre Funéraire
Régional Joliette


>1276234

AVIS DE DÉCÈS

Madame Antoinette
Ayotte Desrosiers
1931-2024



À Saint-Charles-Borromée, le mercredi 13 novembre 2024, est décédée, l'âge de 93 ans et 6 mois, madame Antoinette Ayotte, épouse de feu monsieur Jean-Noël Desrosiers. Fille de feu monsieur Louis Ayotte et feu madame Aurore Asselin, demeurant à Saint-Jean-de-Matha.

Madame Ayotte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Pierre (Marie Turcotte), Michel (Michelle Gadoury), feu Yvan, Gilles, et son fils choisi André Dubé. Ses petits-enfants : Israël, Marie-France, Jean-François, Julie, Nicolas (Geneviève Gagné), Louis et Joanie. Ses arrière-petits-enfants : Salomé, Nathaniel. Sa sœur Thérèse Ayotte Laporte, ses frères Marcel Ayotte (Fleurette Lépine), Paul Émile Ayotte (Pierrette Thouin); sa belle-sœur Lise Laferrière, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousin, cousines autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances à la coopérative funéraire de Matawinie-Montcalm résidence funéraire de Saint-Jean-de-Matha, 99, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, QC, J0K 2S0, le vendredi 22 novembre 2024 de 9 h à 12 h et de 13 h 00 à 14 h 30. Les funérailles seront célébrées dès 14 h 30 en l'église de Saint-Jean-de-Matha, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-de-Matha.

La Coopérative funéraire de Saint-Jean-de-Matha offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

99 rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha
Vos condoléances peuvent être
transmises via notre site web au
www.coopfunerairestjeandematha.com.


COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE MATAWINIE-MONTCALM

>1276233

AVIS DE DÉCÈS

Daniel Pilon



Le 16 novembre 2024 à l'âge de 65 ans est décédé M. Daniel Pilon, de Joliette.

Il laisse dans le deuil sa fille Stéphanie Cousineau, ses petits-enfants : Emrix et Félix Grandbois, Abély et Jakob Lagacé; sa conjointe Linda Beaupré et les membres de la famille Beaupré dont Dolorès, Michelle et Pierre; ses frères Bernard (Lucie Boucher) et Michel Pilon (Bianca Ducharme); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

La famille accueillera parents et amis le vendredi 29 novembre dès 14h, au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine Joliette. Une cérémonie commémorative aura lieu à la Chapelle du centre funéraire à 17h.

Pour ceux et celles qui le désirent, un don peut être fait en sa mémoire à l'Association pulmonaire du Québec.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec


Centre Funéraire
Régional Joliette


>1276265

Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées

L'ACTION

Trouver
l'avis de décès
d'un être
cher ici







Centre Funéraire
Régional Joliette

» Services funéraires
personnalisés

» Lieu chaleureux et spacieux

» Équipe professionnelle et
empathique

1077 Rue Lépine, Joliette | 450 753-7427 | centrefunerairejoliette.com

>1222552

Mercredi 20 novembre 2024 | 19



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

DOSSIER NDP-2023-11

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies désire recevoir des soumissions pour la rénovation et l'agrandissement de son garage municipal situé au 33, rang Sainte-Julie.

ADMISSIBILITÉ À SOUMISSIONNER

Seules les entreprises et/ou personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec ou un territoire visé par les accords ALEC, ACCQO et AECG, qui détiennent les qualifications reconnues et la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment, sont admises à soumissionner. L'établissement est l'endroit où le soumissionnaire exerce des activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau et regroupe une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l'équipement nécessaires à l'exécution du mandat pour lequel la Ville de Notre-Dame-des-Prairies entend attribuer un contrat.

DOCUMENTS

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission, à compter du **20 novembre 2024**, en consultant le site Internet www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Chaque soumissionnaire doit présenter une seule soumission qui regroupe l'ensemble des travaux exigés en se conformant aux exigences des documents d'appel d'offres et au règlement 1224-2019 sur la gestion contractuelle de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

La soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cet effet, accompagnée des documents requis au cahier des charges.

En déposant sa soumission, le soumissionnaire accepte les termes et les conditions des documents d'appel d'offres.

RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES ET COMMUNICATIONS

En vertu du règlement de gestion contractuelle de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, monsieur Jean Marcil, MOAQ, MIRAQ, architecte associé et chargé de projet pour la firme Espace Symbiose Architecture inc., est désigné comme responsable aux fins du présent appel d'offres.

Toute communication de quelque nature que ce soit relativement au présent appel d'offres doit parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres, à l'adresse courriel ci-dessous, au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date de réception des soumissions afin de permettre à la personne responsable de répondre à toutes les demandes par addenda avant l'ouverture des soumissions.

Courriel : jmarcil@architecteslm.com

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par un préposé ou employé de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies ne peut servir à interpréter ni les documents d'appel d'offres ni les plans et devis ni être supplétif à ceux-ci.

GARANTIE DE SOUMISSION

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « Ville de Notre-Dame-des-Prairies » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission.

Ce cautionnement de soumission doit être établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sur les assurances, conforme au formulaire normalisé NQ 1809-900/H et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, ce cautionnement devra inclure (ou être accompagné) d'une lettre d'engagement, émis en faveur de la « Ville de Notre-Dame-des-Prairies » et garantissant la fourniture, par la caution du soumissionnaire, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services conformes aux formulaires 1809-900/J et 1809-900/D, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

DATE DE RÉCEPTION

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit, les soumissions sous enveloppe scellée portant l'inscription « **Appel d'offres / NDP-2023-11 Rénovation et agrandissement du garage municipal** » doivent être adressées à madame Nancy Bellerose, directrice des affaires juridiques et greffière, et seront reçues à l'hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies sis au 132, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E5, jusqu'à dix heures (**10h00**) le **16 janvier 2025** et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

L'envoi d'une soumission par voie électronique n'est pas accepté.

ACCEPTION DES SOUMISSIONS

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies ne s'engage à accepter, ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle se garde aussi le droit de les rejeter toutes et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

La Ville se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de passer outre à tout vice de forme ou toute irrégularité mineure si elle estime qu'il est de l'intérêt de la Ville d'y passer outre, ce que le soumissionnaire accepte et assume.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une soumission.

Donné à Notre-Dame-des-Prairies, ce 20^e jour du mois de novembre 2024.

Nancy Bellerose
Directrice des affaires juridiques et greffière

AVIS PUBLIC



RÉSOLUTION NUMÉRO 156-2023-0004

DU RÈGLEMENT NUMÉRO 156-2023 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE VISANT À AUTORISER UN PROJET PARTICULIER D'HABITATION TRIFAMILIALE AU 3948, RUE SAINTE-ANNE – LOT NUMÉRO 5301 728 – ZONE RC-22 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2021-02 ET SES AMENDEMENTS

Avis est donné de ce qui suit :

- À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 novembre 2024 à 18h, le conseil municipal a adopté le 12 novembre 2024 le *Second projet de résolution numéro 156-2023-0004 du règlement numéro 156-2023 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant à autoriser un projet particulier d'habitation trifamiliale au 3948, rue Sainte-Anne – lot numéro 5 301 728 – Zone RC-22 du Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements*;
- Ce second projet de résolution contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones qui lui sont contiguës, afin que cette résolution qui les contient soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- a) Toute personne intéressée peut déposer une demande visant à ce que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes intéressées.
b) Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou du secteur de zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la Municipalité situé au 3647, rue Queen à Rawdon, au plus tard le **8^e jour** qui suit celui de la publication du présent avis;
 - être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.
- Est une personne intéressée toute personne physique ou morale qui remplit, le **12 novembre 2024**, les conditions énoncées au chapitre III du titre II de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour la zone concernée et les zones contiguës, lesquelles sont ci-dessous identifiées.
- Une demande relative à l'une des dispositions suivantes peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée par celle-ci. Elle peut aussi provenir d'une zone qui est contiguë à une zone concernée :

Article / Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements	Objet : Projet particulier d'habitation trifamiliale	Zone concernée	Zones contiguës
Grille des spécifications de la zone RC-22 de l'annexe 2	D'autoriser l'habitation trifamiliale (H3) possédant un maximum de 3 logements. De rendre applicable toutes les dispositions applicables à la classe d'usage habitation H1 unifamiliale à l'habitation H3 trifamiliale, sauf exception de la disposition relative au logement accessoire (supplémentaire).	Zone RC-22 - approximativement entre la rue Queen et le chemin du Lac-Morgan, et ce, entre la 12 ^{ème} et la 19 ^{ème} Avenue, le tout comprenant les rues Sainte-Anne (entre le 3927 et le 4068), Rowan et Lachance.	RC-14, RC-15, RC-21, RC-23, RC-24, RC-25, RD-13, RD-14, M-7

- Toutes les dispositions du second projet de résolution qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
- La copie du second projet de résolution numéro 156-2023-0004 (résolution 24-468) ainsi que des plans identifiant la zone concernée et les zones contiguës peuvent être consultés au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité au :
https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/2024/premier-projet-resolution-no156-2023-0005-resolution-24-466_VF.pdf
https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/2024/second-projet-resolution-no156-2023-0004-resolution-24-468_VF.pdf
<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/r2021-02-annexe-1.pdf>

Donné à Rawdon, ce 20 novembre 2024.

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 156-2023-0005 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 156-2023 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE VISANT À AUTORISER UN PROJET PARTICULIER D'HABITATION TRIFAMILIALE AU 3591-3593, RUE CHURCH – LOT NUMÉRO 4 994 748 – ZONE CV-20 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2021-02 ET SES AMENDEMENTS

Aux personnes intéressées par le projet particulier ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution suivant :

Résolution numéro 156-2023-0005 du Règlement numéro 156-2023 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant à autoriser un projet particulier d'habitation trifamiliale au 3591-3593, rue Church – lot numéro 4 994 748 – Zone CV-20 du Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **3 décembre 2024 à compter de 18h30 au Centre Metcafe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce premier projet de résolution et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce premier projet de résolution vise à autoriser au 3591-3593, rue Church, sur le lot 4 994 748 du Cadastre du Québec, un projet particulier relatif à une habitation trifamiliale, se traduisant par l'aménagement d'un 3^{ème} logement au bâtiment existant. Malgré certaines dispositions du *Règlement de zonage numéro 2021-02* et ses amendements, ce premier projet de résolution a pour objet :
 - De déroger à la grille des spécifications de la zone CV-20 de l'annexe 2 du *Règlement de zonage et ses amendements* afin :
 - D'autoriser l'habitation trifamiliale (H3) possédant un maximum de 3 logements, malgré que la grille des spécifications de la zone CV-20 autorise seulement l'usage H1 unifamiliale, H2 bifamiliale et H3 trifamiliale limité à une seule habitation trifamiliale dans la zone et qu'il y a déjà une habitation trifamiliale dans la zone CV-20, correspondant au 3577-3581, rue Church;
 - De rendre applicable à la classe d'usage habitation H3 trifamiliale toutes les dispositions applicables à la classe d'usage habitation H2 bifamiliale à la grille des spécifications de la zone CV-20.
- La zone CV-20 concernée comprend les propriétés localisées sur la rue Church, du 3577 au 3591-3593 inclusivement;
- Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- Les copies du premier projet de résolution numéro 156-2023-0005 (résolution 24-466) et des plans du *Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements* identifiant la zone concernée par le premier projet de résolution peuvent être consultées au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité :

https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/2024/premier-projet-resolution-no156-2023-0005-resolution-24-466_VF.pdf

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/r2021-02-annexe-1.pdf>

Donné à Rawdon, ce 20 novembre 2024.

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1000-5
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1000 ET SES AMENDEMENTS
CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON
(SECTEUR VAL-PONTBRIAND)

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
Règlement numéro 1000-5 modifiant le règlement numéro 1000 et ses amendements concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Rawdon (secteur Val-Pontbriand)
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **3 décembre 2024 à compter de 18 h** au **Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce projet de règlement vise à modifier les critères relatifs à l'architecture concernant les matériaux de revêtement extérieur autorisés. Le présent projet de règlement est applicable à l'ensemble du secteur d'application (zone 1) du règlement numéro 1000 et ses amendements, comprenant la rue de la Colline et le croissant du Lac, ainsi que des portions des rues de la Promenade-du-Lac et Saint-Georges;
- Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- La copie du projet de règlement numéro 1000-5 et le plan identifiant le secteur d'application (zone 1) concerné par le projet de règlement peuvent être consultés au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité aux liens suivants :
<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/2024/projet-de-r1000-5-piia-secteur-val-pontbriand.pdf>
<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/version-administrative-r1000-PIIA-Val-Pontbriand-08122023.pdf>

Donné à Rawdon, ce 20 novembre 2024

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

1276204



Avis public de révision de la liste électorale

Date du scrutin 15 décembre 2024
Ville de Joliette - Districts 3 et 7

Par cet avis public, Me Anaïs Baril, présidente d'élection annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la ville de Joliette.

- La liste électorale a été déposée au bureau de la ville de Joliette le 15 novembre 2024.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
- Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
- Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 29 octobre 2024 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.
 - De plus, vous deviez, le 29 octobre 2024, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la ville de Joliette et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Joliette.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la ville de Joliette et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.
- Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la ville de Joliette, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :
Adresse : 614, boulevard Manseau, Joliette, Qc. J6E 3E4
Jours et heures : 28 novembre 2024 de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30
3 décembre 2024 de 10 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 22 h
- Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la ville de Joliette doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
- Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :
Présidente d'élection
Adresse : 614, boulevard Manseau, Joliette, Qc., J6E 3E4
Téléphone : 450 753-8000, poste 4700

Donné à Joliette le 20 novembre 2024

Me Anaïs Baril
Présidente d'élection

1276204

Votre journal
toujours gratuit

Trouvez votre journal

dans votre quartier à l'aide

de notre carte interactive

MÉDIALO

L'ACTION

Plus de
**180 points
de dépôt**



CATALOGUE DE NOËL



BALAYEZ ICI POUR VOIR
NOTRE CATALOGUE AU
COMPLET



ARROSSY

ROSSY.CA

21 NOVEMBRE 2024 - 27 NOVEMBRE 2024

RABAIS DE 20%

SUR TOUTES LES LUMIÈRES DE NOËL

30 INDOOR INTERIEUR
LED + DEL

2 SETS DE JEUX DE 100 INCANDESCENT
DANSON

500 LED DEL
12.5m (41 Pcs)

Exclut: 194287-88 Exclut tous les items terminant par .96

PRIX FOUS

RABAIS DE 40%

2.97
4.99

Papier d'emballage
169985

40'

AVANT-GOÛT DU VENDREDI FOU!

3\$
4.99

LA PARISIENNE
Eau de javel
2.4L
129454

ÉCONOMISEZ 33%

5\$
9.99

LAVAZZA
Capsules de café
119G
Paq. de 12
206449

ÉCONOMISEZ 50%

9\$
19.99

Jeu la course des bois
205715

Hasbro Gaming

ÉCONOMISEZ 55%

14\$
24.99

ROYALE
Papier hygiénique
206336

ÉCONOMISEZ 43%

10\$
4.99

COTELE
Tapis d'extérieur
3'x4'
128759

ÉCONOMISEZ 33%

RABAIS DE 46%

6.97
12.99

DREAMCASTER
Oreiller
19"x27"
205057

NOUVEAU

PLANTERS

ARACHIDES GRILLÉES À SEC
300g
134152

RABAIS DE 30%

2.97
4.29

RABAIS DE 52%

9.97
20.99

Jeté en microvison imprimé
48"x60"
163426

POUR NE RIEN MANQUER... ABONNEZ-VOUS!

VOUS RECEVREZ NOTRE NOUVELLE CIRCULAIRE CHAQUE SEMAINE DIRECTEMENT PAR COURRIEL!

STOP L'INFLATION!

MAGASIN À RABAIS



RABAIS VALABLES DU 20 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

NOUVEL ARRIVAGE DE NOURRITURE SÈCHE ET CONGELÉE CHAQUE SEMAINE !

CONGÉLATEUR DANBY

7 CU - DCF070
GARANTIE 1 AN
✓ Recertifié



229⁹⁹\$

349.99\$

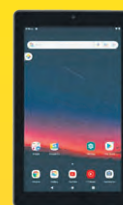
ON PAIE LES TAXES SUR TOUS LES MODÈLES

LIQUIDATION OUTILS DENALI



À partir de
229⁹⁹\$

TABLETTE ONN
7PO - 32GB
GARANTIE 1 AN
✓ Recertifié



TÉLÉVISEUR PHILIPS 32 P0
4000 SÉRIE MODÈLE 32PFL6573
GARANTIE 1 AN
✓ Recertifié



139⁹⁹\$

CUISSES DE GRENOUILLE
AMORA MER
1 KG



18⁹⁹\$

24.99\$

VIANDE HACHÉE
CHEVALINE
RICHELIEU
454 G



675\$

DIPPERS
2 SAVEURS
CLASSIQUE
OU JALAPENO
454 G



5⁹⁹\$

7.99\$

BISCUITS FANTÔME
PILLSBURY
260 G



1⁹⁹\$

5.99\$

FRAISES ALASKO
1 KG



4⁹⁹\$

CAFÉ VERGNANO
ITALIEN
100% ARABICA
250 G



3⁹⁹\$

6.99\$

BOISSON ALANI
355 ML-X12
MUNCHI FRINGALE



11⁹⁹\$

24.99\$

BARRES TENDRES QUAKER
AU YOGOURT
1 KG



749\$

15.49\$

CÉRÉALES WAFFLE MINIS
326 G



179\$

PÂTES FAMIGLIA
DIVERSES VARIÉTÉS



129\$

1.99\$

PUZZLE NEBULOUS STARS
1000 PIÈCES
3 MODÈLES



15⁹⁹\$

24.99\$

DISNEY STORE
39 PIÈCES



29⁹⁹\$

54.99\$

HOTWHEEL SPIRAL SPEED



39⁹⁹\$

89.99\$

FIGURINES PLUSIEURS
MODÈLES



À partir de
6⁹⁹\$

CALENDRIERS DE L'AVENT
24 SURPRISES STICH



19⁹⁹\$

COUPON RABAIS

5\$

DE RABAIS

sur achat de 50\$ sur nos
BAS PRIX

Valable du 20 novembre au 1^{er} décembre 2024. RL

BOOM LIQUIDATION JOLIETTE

ANCIEN ENERGIE CARDIO

23 RUE GAUTHIER N, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

www.boomliquidation.ca